



19^{ème} CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE GOUVERNANCE

25 et 26 mai 2020 à Clermont-Ferrand



APPEL A COMMUNICATION

La 19^{ème} Conférence Internationale de Gouvernance (CIG) de l'Association Académique Internationale de Gouvernance (AAIG) réunira les chercheurs en gouvernance à Clermont-Ferrand les 25 et 26 mai 2020.

Cet évènement sera organisé par l'IAE Clermont Auvergne de l'Université Clermont Auvergne (UCA) et par le laboratoire CleRMA (Clermont Recherche en Management), en collaboration avec le groupe ESC Clermont.

Tous les travaux relatifs à la gouvernance des organisations seront considérés avec bienveillance, quels que soient les cadres d'analyse (économie, management, sociologie, etc.), les approches (travail analytique, étude empirique, étude de cas, revue de littérature), les thématiques (Conseil d'Administration, rémunération des dirigeants, marché des prises de contrôle, rôle des diverses parties prenantes, etc.), et les cibles (dirigeants, investisseurs, autres parties prenantes, régulateurs, communauté académique, juristes,...).

Au-delà des problématiques classiques du colloque, une attention toute particulière sera adressée aux travaux faisant la part belle aux développements transversaux entre la gouvernance et le management durable. La responsabilité sociale et environnementale des organisations est largement questionnée par l'actualité nationale et internationale. La récente loi PACTE en France redéfinit ainsi la place de l'entreprise dans la société en affirmant son rôle social et environnemental et en associant plus fortement les salariés à la gouvernance de leur entreprise.

Un atelier doctoral sera également organisé lors de cette conférence permettant ainsi aux jeunes doctorants de présenter l'avancement de leur projet de recherche et de bénéficier du retour de chercheurs plus expérimentés.

Toutes les propositions de communication pourront être soumises en français ou en anglais à l'adresse suivante : **cig2020.clerma@uca.fr**, au plus tard le 10 février 2020 (deux versions doivent être soumises : une version complète de l'article incluant le nom des auteurs, leur affiliation et un résumé, ainsi qu'une version anonymisée). La procédure de soumission des communications pour l'atelier doctoral est identique à celle précitée, cependant la mention « communication en vue de l'atelier doctoral » doit être indiquée sur la première page de l'article. Le projet de thèse (10 pages maximum) comprendra les éléments suivants : motivation et problématique de la recherche, littérature et positionnement, méthodologie envisagée, proposition de terrain ou d'échantillon, calendrier prévisionnel.

Le comité scientifique communiquera la décision finale aux auteurs à partir du 16 mars 2020. Des informations complémentaires seront disponibles prochainement sur le site internet de l'association : www.aaig.fr.

Comité d'organisation

Yves MARD, Président de l'AAIG, IAE, Université Clermont Auvergne

Sylvain MARSAT, Directeur de CleRMA, IAE, Université Clermont Auvergne

François CASSIERE, Maître de conférences, IAE, Université Clermont Auvergne

Christelle CHAPLAIS, Professeur, Groupe ESC Clermont

Mathieu GOMES, Responsable Chaire Valeur & RSE, IAE, Université Clermont Auvergne

Sophie MARMORAT, Professeur, Groupe ESC Clermont

Guillaume PIJOURLET, Maître de conférences, IAE, Université Clermont Auvergne

Yves RANNOU, Professeur, Groupe ESC Clermont